ÎLE-DE-FRANCE
Axe 1 : Ressources Humaines & encadrement

Dispositif 4C : Des clés pour des compétences, des connaissances, une carrière // Positionnement de l’agent

Contexte

-

Objectifs

Le bilan de positionnement a pour but de prescrire à chaque agent, un parcours de formation personnalisé, en fonction de son niveau de maîtrise des compétences-clés, du poste occupé et de son projet. Il permet d’identifier, pour chaque agent :

- Le profil d’apprentissage : en fonction du parcours scolaire et du rapport aux apprentissages ;
- Le niveau de maîtrise du socle de compétences, au regard des deux outils de référence suivants à savoir le cadre national de référence de l’ANLCI (Agence nationale de lutte contre l’illettrisme) et le Socle de connaissances et de compétences professionnelles (Décret n° 2015-172 du 13 février 2015) incluant le numérique. À l’issue du positionnement, l’agent est orienté vers le module correspondant à ses besoins.

Renseignements complémentaires

Modalité d'organisation En présentiel

Durée

- Positionnement initial : 3 h 30
- Positionnement final : 3 h

Programme

1. Phase positionnement initial :

- L’accueil et les informations nécessaires à la compréhension du dispositif et à son organisation, à la connaissance de l’Anfh et de l’organisme de formation, présentation des objectifs et de l’organisation du positionnement. Analyse du parcours personnel et professionnel, clarification de la pertinence et la cohérence du projet, validation des motivations de formation ;
- Les tests de connaissances et mises en situation pour vérification des connaissances et des compétences ;

- L’entretien de restitution et de contractualisation pour percevoir le ressenti de l’agent, sa motivation et le rassurer, si besoin.

2. Phase positionnement final :

- L’accueil, les échanges sur les objectifs de formation, les perceptions, le ressenti ;
- Tests de connaissances et mises en situation pour vérification des connaissances et des compétences à valider ;
- L’entretien de restitution pour mesurer les écarts entre les phases initiale et finale, faire des préconisations tenant compte des enjeux de formation préalablement définis et des nouveaux besoins de l’agent.

Public
Tout agent occupant un métier de 1er niveau de qualification, ayant besoin de développer ses compétences clés pour un projet de formation, d’évolution professionnelle ou d'une mobilité professionnelle ou personnelle

Exercice
2024

Nature
AFR

Organisé par
Esperem

Durée
NON CONNUE A CE JOUR